



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le dix-huit Octobre à 19h30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Franck PERO, Maire

PRESENTS : MM PERO Franck, Maire, Anne COUPLEZ, 1^{ère} adjoint, Nicolas ROBIN, 2^{ème} adjoint, Séverine VINCENDEAU, 3^{ème} adjoint, MM Jérémy MESSAOUDI, 4^{ème} adjoint, Isabelle AMARIGLIO, 5^{ème} adjoint, Pierre ARMAND, 6^{ème} adjoint, Ingrid DUPUIS, Martine BOLIN-SIMIAN, Sylvie BERNARD-MUZE, Joseph MASSARD, Jean-Pierre LONCQ, Xavier SIBILLE, Mylène BEYAERT, Christian ROERO, Patrick GAZAN, Patrick BERNARD, Camille FLEURY.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : MM Mylène BEYAERT a donné procuration à Sylvie BERNARD-MUZE, Nathalie PARTIOT-PERICAT a donné procuration à Nicolas ROBIN,

ABSENT EXCUSE : Béranger MARTIN.

ABSENTS : Daniel RATAJCZAK, Cynthia RENAUDIER

Début de la séance à 19h35.

Secrétaire de séance : M Séverine VINCENDEAU.

1) Validation du compte-rendu de la séance du 13 septembre 2022

Abstention : M Patrick BERNARD.

2)Démission de Mme Nathalie PARTIOT :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la démission de Madame Nathalie PARTIOT. Mme Nathalie PARTIOT remercie toute la municipalité pour tous ces moments de partage.

Accepté à l'unanimité.

3)Modification du nombre d'élus au C.A du CCAS et élection des nouveaux membres.

Monsieur le Maire informe de la démission de Mme Nathalie PARTIOT au collège des élus, elle est remplacée par Mme Camille FLEURY. Il informe également de la démission de Mme Sandrine VENTRE du conseil d'administration.

Accepté à l'unanimité.

4) Approbation de la convention passée avec l'association Bilbok

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle d'objectifs 2021-2023 conclue entre la Commune de Bras et l'association Bilbok.

Accepté à l'unanimité

5) Approbation du rapport annuel transmis par le SIVED

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel transmis par le SIVED.

Accepté à l'unanimité

6) Approbation du rapport d'activités de la SPL ID83

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activité de l'exercice 2021 et plan d'actions 2022.

Accepté à l'unanimité

7) Signature de l'avenant CAF dans le cadre de la CTG

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la signature de l'avenant Prestation de service ALSH Périscolaire. Cet avenant a pour objet de bénéficier du bonus « territoire CTG ».

Il propose à l'assemblée de signer cet avenant.

Accepté à l'unanimité

8) Approbation du rapport d'activité SYMIELEC VAR

Pas de vote

9) Recours à l'emprunt

Afin de mener à terme les différentes opérations en cours mais également pour impulser de nouveaux projets, Monsieur le Maire souhaite avoir recours à un emprunt de 300 000 € sur 20 ans. Il soumet au Conseil Municipal une offre de la Banque Postale avec un taux fixe à 3,32%.

Contre : MM Patrick BERNARD et Patrick GAZAN

Abstention : M Christian ROERO

Accepté à la majorité

10) Approbation de la convention CAUE – Ecole de Bras

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de signer la convention CAUE afin d'engager la commune dans la perspective de construction du nouveau groupe scolaire.

Accepté à l'unanimité

11) Extinction de l'éclairage public

La commune est engagée dans une démarche visant à faire des économies d'énergie. Comme dans toutes les communes, le premier levier d'action est de travailler sur l'éclairage public qui représente 30% des consommations électriques locales.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'éteindre l'éclairage public entre 22h00 et 6h00 du matin.

Accepté à l'unanimité

12) Modification de la demande de subvention du département au profit de l'acquisition des Candouliers

La commune a sollicité une subvention de 150 000 € auprès du C.D du Var dans le cadre de la phase 2 du réaménagement du centre village.

Monsieur le Maire propose d'annuler cette demande au profit de l'acquisition foncière de la parcelle N1752.

Accepté à l'unanimité

13) Contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage en matière d'assainissement collectif

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le contrat de mandat en matière d'assainissement collectif, relatif aux travaux de mise en conformité des machines tournantes et de sécurisation des ouvrages de la station d'épuration.

Accepté à l'unanimité

Questions diverses :

Monsieur le Maire invite M. Patrick BERNARD à lui faire parvenir ses questions diverses en amont afin de pouvoir apporter des réponses concises.

M.BERNARD demande s'il y aura un raccordement avec le canal du midi.

Pas d'aménagement au niveau de la rue Jules Ferry.

Confirmation de l'effacement des réseaux rue Henri Fabre

Pas d'effacement des réseaux rue Jean Jaurès. Les habitants ne le souhaitent pas.

La séance est levée à 20h18.

Monsieur le Maire

Franck PERO